

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
n° 3 du jeudi 7 février 2019

Effectif : 23

Président : Monsieur VILLESECHE

Secrétariat : Madame DETTLING

QUORUM : 12

Membres absents excusés : Mesdames POLLIER, MARC, KHADIR
Messieurs ARTHAUD-BERTHET, ARNAUD-GODDET,
COUTURIER et MARTIN

Membres présents : Messieurs VILLESECHE, PUTHON, DROUX, GRIVA,
JACQUEMIN et VANDURME
Mesdames DETTLING, BARBIER, GAIDIOZ, CHEVARIN,
MACHET, COZLIN, DESMARIEUX, CHAKRI, REYMOND-
LARUINA, YVON, et BOUVIER

Membres présents : 15 à 18 h 06 + Mme PROVENT, invitée

Membres présents : 16 à 18 h 27

Date de la convocation : 22 janvier 2019

I – AFFAIRES GENERALES	Cadre réservé à l'autorité de contrôle
<p>Le chef d'établissement remercie les membres élus de leur présence. Le quorum étant atteint, M. le Principal ouvre le 3^{ème} CA de l'année scolaire à 18 h 06 avec 15 personnes.</p> <p>Les modifications à apporter à l'ordre du jour : convention pour le cycle AVIRON des 5èmes</p>	
<p style="text-align: center;">Votants : 15 Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0</p> <p style="text-align: center;">ADOPTION DE L'ACTE</p>	
<p>Approbation du PV du CA du 26 novembre 2018</p>	
<p style="text-align: center;">Votants : 15 Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0</p>	

ADOPTION DE L'ACTE

Mme Dettling accepte d'être la secrétaire de séance.

DNB session 2019

M. le Principal explique l'organisation des épreuves du DNB 2019
L'arrêté du 27 novembre 2017 a modifié l'arrêté du 31 décembre
2015 sur l'organisation du DNB sur 800 points :

Bilan cycle 4 sur 400

Epreuves écrites sur 2 jours sur 300

Epreuve orale sur 100

**Les dates des épreuves écrites sont parues au BO n°46 du
13 décembre 2018 : jeudi 27 juin et vendredi 28 juin 2018**

Epreuves écrites sur 2 jours sur 300 points :

Jour 1

Français sur 100 = 3 h 00 matin

Mathématiques sur 100 = 2 h 00 après-midi

Jour 2

Histoire/Géographie/ EMC sur 50 = 2 h 00 matin

Sciences sur 50 : 1 h 00 après-midi

**L'épreuve orale a été fixée au vendredi 21 juin 2019 après
consultation du conseil pédagogique du jeudi 24 janvier.**

Les élèves membres du conseil d'administration demandent des
précisions sur l'épreuve orale :

M. le Principal explique que seuls les élèves de 3ème seront dans
l'établissement pour cette journée.

Il présente la grille d'évaluation pour l'oral qui a été validée en
conseil pédagogique (voir annexe).

Les jurys sont composés de deux enseignants. L'élève choisi le
sujet qu'il présentera (stage en entreprise - EPI street art -
interventions extérieures du genre de M. Dessaux, travail de 4è
sur "Dose le son", voyage en Angleterre...). Il sera possible de
passer à 2 élèves et de présenter l'oral en langue vivante. La
durée de l'épreuve est de 15 minutes (10 mn de présentation et 5
mn d'échange)

Mme Desmarieux demande pour quelle période le choix de
l'épreuve doit être fait.

M. le Principal répond que le choix doit être fait pour début juin.

**PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
n° 3 du jeudi 7 février 2019**

Les résultats des affectations seront rendus à la fin des épreuves de l'après-midi.

Brevet blanc :

Les épreuves de brevet blanc écrit sont organisées les 7 mars (journée) et 8 mars (matin et reprise des cours l'après-midi) :

- jeudi 7 mars : matin (français) + après midi (maths)
- vendredi 8 mars : matin (HGEMC / Sciences 3)

Il y aura des changements de salles pour cette organisation mais tous les autres élèves ont cours normalement.

L'épreuve de sciences officielle ne sera connue qu'en mai donc pour l'épreuve du brevet blanc, n'importe laquelle des 3 matières peut être décidée.

Les familles recevront par courrier les résultats.

SEMAINE A UN AUTRE RYTHME du 8 avril au 12 avril 2019

	Actions 2019	NIVEAU	DATES
	Séjour à Paris	15 élèves de 3ème	mardi 9 avril
Prévention et Sécurité	Atelier handicap	4èmes	mardi 9 avril après midi
	Pompiers	3èmes	vendredi 12 avril après midi
Sécurité Routière	Prévention Routière	5èmes	mardi 9 avril après midi
	Escortes Motos Sports	3èmes	vendredi 12 avril

M. le Principal présente l'organisation de la semaine à un autre rythme en lien avec les répétitions de la chorale et du club théâtre pour le spectacle du vendredi 12 avril après-midi.

Un peu plus de 100 élèves sont concernés. La chorale peut apporter des points pour le brevet des collèges à partir de cette année.

Arrivée de Mme BARBIER à 18 h 27

**PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
n° 3 du jeudi 7 février 2019**

M. le Principal explique le fort partenariat avec la communauté de communes de Yenne et surtout avec les animateurs de l'espace "Jeunes". Un voyage à Paris est organisé en partenariat avec visite au Sénat le mardi 9 avril, 16 élèves volontaires de 3ème sont concernés.
De nombreuses actions seront menées à l'interne avec les enseignants du collège.

M. le Principal soumet au vote l'organisation pédagogiques pour cette semaine à un autre rythme.

Votants : 16
Pour : 16
Contre : 0
Abstention : 0
ADOPTION DE L'ACTE

Convention avec la Communauté de communes de Yenne pour la sortie à Paris le 9 avril 2019 avec 16 élèves de 3ème, avec une participation financière du collège d'un montant de 300 €.

Votants : 16
Pour : 16
Contre : 0
Abstention : 0
ADOPTION DE L'ACTE

DOTATION GLOBALE - RENTREE 2019

- 1 : Les effectifs prévus pour la rentrée 2019 sont de 349 élèves répartis comme suit : 93 élèves en 6^{ème}, 92 élèves en 5^{ème}, 81 élèves en 4^{ème} et 83 élèves en 3^{ème}, soit **14 divisions**.
Les seuils sont de 28 élèves par division de 6^{ème} et 29 élèves pour les autres niveaux.
- 2 La Dotation Générale attribuée est de **418 heures** (389 HP et 29 HSA) et de **6.75 IMP**.
- 3 Les propositions faites pour la répartition sont :
 - LCA latin : en 5^{ème} sur les 4 classes + 2 h en 4^{ème} + 2 h en 3^{ème}
 - LV2 : 5 groupes en 5^{ème} et 3^{ème} (1 en allemand et 4 en italien) et 4 groupes en 4^{ème} (1 en allemand et 3 en italien)
 - Sciences en 6^{ème} : 1 h de SPC +1.5 h de SVT +1.5 h de technologie
 - AP en Anglais : + 0.5 heure prof en 6^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}.
 - AP en Français : +0.5 heure prof en 6^{ème} et 4^{ème} et +1 h prof en 3^{ème}.
 - AP en Mathématiques : +0.5 heure prof en 6^{ème} et 4^{ème} et +1 h prof en 3^{ème}.
 - Anglais : 2 h pour l'option « Anglais + » (choix de l'établissement)

L'option LCE n'a pas été acceptée par les services académiques pour cette rentrée 2019 et une réunion s'est tenue mardi 22 janvier avec l'IA IPR d'Anglais et l'équipe d'anglais pour revoir le dossier à présenter pour la rentrée 2020.

- 4 Pour les heures d'enseignement, à ce jour, les demandes sont les suivantes :
 - Lettres Modernes : CSR de 4 HP
 - SVT : CSR de 3 HP
 - Anglais : CSD de 3 HP
 - Italien : CSD de 8 HP
 - Histoire/Géographie : CSD de 4 HP
 - EPS : CSD de 7 HP
 - Allemand : BMP ou CSR de 7 HP
 - Arts Plastiques et Musique : les 2 temps partiels seront à modifier.
 - Lettres classiques : un poste est vacant suite au départ en retraite du titulaire et sera donc mis au mouvement.

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
n° 3 du jeudi 7 février 2019

Cette présentation a été faite à chaque équipe d'enseignants par matière, au conseil pédagogique ainsi qu'à la commission permanente.
Des réajustements sont toujours possible la première semaine de juillet.

Votants : 16
Pour : 16
Contre : 0
Abstention : 0
ADOPTION DE L'ACTE

Convention avec le club d'aviron "Aviron Bugéy Haut-Rhône" de Virignin.

11 séances du 30 avril au 14 juin soit le mardi matin soit le vendredi matin sont prévues pour les élèves du niveau 5^{ème} pour le cycle de séances d'aviron et l'opération RAME en 5^{ème} (plan du conseil départemental de la Savoie pour la 1^{ère} année).

M. le Principal fait la demande exceptionnelle auprès de la mairie de Yenne pour que les bus puissent circuler dans la commune afin de gagner un temps précieux dans l'organisation de ces activités.

Il explique que la découverte de cette discipline est très appréciée par les élèves du secteur et a permis à Anthony Girerd d'être actuellement en équipe de France.

Financement « EPS » : 4312 €
- Coût du transport : 198x11 = 2178
- Accueil à Virignin : 2134 €

Votants : 16
Pour : 16
Contre : 0
Abstention : 0
ADOPTION DE L'ACTE

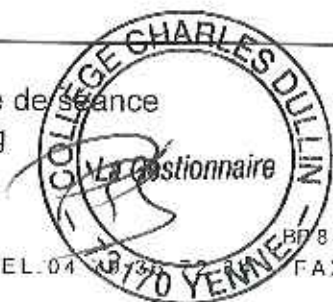
PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
n° 3 du jeudi 7 février 2019

III- Questions financières	Cadre réservé à l'autorité de contrôle
<p>Machine à affranchir : Comme annoncé au précédent CA, nous allons procéder au changement de notre machine à affranchir. Contrat de location – entretien avec l'entreprise PITNEY BOWES pour la machine à affranchir à compter du 18 mars 2019 pour une durée de 60 mois, soit jusqu'au 17 mars 2024.</p>	
<p>Votants : 16 Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0 ADOPTION DE L'ACTE</p>	
<p>Photocopieurs : Contrat de location pour les 2 photocopieurs secrétariat et salle des professeurs avec la société GRENKE pour une durée de 60 mois à compter de la date d'installation du matériel, soit du 04 mars 2019 au 03 mars 2024. L'assurance sera prise à la MAIF Collectivité et non par l'entreprise.</p>	
<p>Votants : 16 Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0 ADOPTION DE L'ACTE</p>	
<p>Contrat de maintenance pour les 2 photocopieurs secrétariat et salle des professeurs avec la société BSO pour une durée de 60 mois à compter de la date d'installation du matériel, soit du 04 mars 2019 au 03 mars 2024.</p>	
<p>Votants : 16 Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0 ADOPTION DE L'ACTE</p>	

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
n° 3 du jeudi 7 février 2019

III- Informations diverses	Cadre réservé à l'autorité de contrôle
<p>Informations pédagogiques : Dans le cadre de la réforme du collège, actuellement se déroulent ou vont être mis en place :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Niveau 5^{ème} : EPI SVT / TECHNO : avec le SHR - Niveau 4^{ème} : EPI « dose le son » - Niveau 6^{ème} : travail avec le Marais de Lavours - Niveau 3^{ème} : EPI « street art » - Cycle 3 : Rallye maths en 6^{ème} à Jongieux et avec une classe de l'école de Yenne. <p>Dates à retenir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 11 février au 15 février : dans le cadre du dispositif « Artistes au collège », la compagnie « les petits détournements » est présente au collège toute la semaine pour un travail avec toutes les classes de 6^{ème} et de 5^{ème}. - 7 et 8 mars : brevet blanc écrit - 30 mars au 5 avril: séjour à Swansea (le passeport n'est pas obligatoire) - Mars/ Avril : déplacement du principal dans toutes les écoles du secteur pour la présentation du collège aux futurs élèves et leurs parents. - Vendredi 14 juin : action commune cycle 3 - Travaux : suite à l'appel d'offre, des visites du collège de plusieurs entreprises sont planifiées le mercredi 13 février. - Le prochain CA est le lundi 8 avril <p>M. le Principal invite le conseil autour de pizzas et du verre de l'amitié.</p> <p>A 19 h 40, M. le Principal lève la séance.</p>	

La secrétaire de séance
Mme Dettling



Le Président
M. Villeseche



PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
n° 3 du jeudi 7 février 2019

Annexe 1 : barème de l'épreuve orale du brevet des collèges session 2019

NOM	CLASSE	21 juin 19			
PRENOM :					
JURY n° :					
Thème du projet :					
EVALUATION DES COMPETENCES		Niveau de maîtrise			
		insuffisant	fragile	satisfaisant	très satisfaisant
MAITRISE DE L'EXPRESSION ORALE / 50 POINTS		2pts	5pts	8pts	10pts
Compétence textuelle : Présenter l'exposé de façon organisée (introduction, annonce du plan, transitions assurées, conclusion)					
Compétence communicationnelle : - communiquer en tenant compte de son interlocuteur (voix, regard, posture)					
- participer à un échange oral					
Compétence linguistique : - employer un vocabulaire adapté au sujet traité					
- adopter un niveau de langue correct					
TOTAL PARTIE MAITRISE DE L'EXPRESSION ORALE		/ 50 POINTS			
MAITRISE DU SUJET / 50 POINTS		insuffisant	fragile	satisfaisant	très satisfaisant
SOUS PARTIE 1 : Introduction du sujet / 5 POINTS		1 pts	2.5 pts	4 pts	5 pts
1 - annonce du sujet choisi					
2 - justification de ce choix					
3 - Disciplines concernées et/ou Parcours : citoyen, éducation artistique et culturelle, avenir, santé					
4 - annonce du plan					
SOUS PARTIE 2 : Développement du sujet / 15 POINTS		3 pts	7.5 pts	12 pts	15 pts
5 - s'organiser pour présenter					
6 - structurer le plan de la présentation					
7 - un apport d'informations précises et dignes d'intérêt					
SOUS PARTIE 3 : Conclusion / 10 POINTS		2 pts	5 pts	8 pts	10 pts
6- Bilan personnel : ce que j'ai appris (connaissances), ce que cela m'a apporté et ce que j'en retiens.					
SOUS PARTIE 4 : Entretien avec le jury / 20 POINTS		4pts	10pts	16pts	20pts
7 - être capable de donner des réponses claires					
8 - être capable de réagir aux questions					
9 - être capable de maîtriser les informations					
10 - être capable de faire le lien avec des thèmes proches					
TOTAL PARTIE MAITRISE DU SUJET		/ 50 POINTS			
TOTAL GENERAL		/ 100			

